

# Compte-rendu du CA du 8 mars 2022

Membres présents : DESFRANCOIS Charles, GOUJON Sandrine, GROS Mathilde, LEDOUX Benoit, LEMAIRE Christian, MITSUNAGA Urara, PONS Magali, RAGOT Olivier, SERIN Thierry et SIMONINI Vincent.

Membre excusé : BONNEMAISON Olivier

## Ordre du jour :

1. Démissions et candidatures pour le CA
2. Préparation de l'AG 2022
  - Modalités d'organisation (jour, présentiel/visio...)
  - Sujets à l'ordre du jour
3. Modalités d'organisation des événements à venir
  - La compétition régionale de difficulté à l'ASPALA du 7-8 mai
    - Neutralisation de la SAE
    - Démontage / remontage des prises
    - Responsable projet
  - Journée découverte du 27 mars
    - Responsable projet
    - Communication
    - Appels aux bénévoles
    - Echange mairie d'Antony (barrière, comm...)
4. Demande du bureau et des commissions
  - Bureau : Demande de membres pour participer à l'ouverture de nouvelles voies
  - Commission SAE et Matériel : Demande des coachs d'achat de matériel pour les ouvertures
  - Commission sortie : Mise à jour des règles d'organisation des sorties (fichier en annexe)
5. Point sur les activités

## **1. Démissions et candidatures pour le CA**

Démission d'Olivier BONNEMAISON du CA et de la commission sortie

Démission de Thierry SERIN du CA, de la commission sortie escalade et alpinisme et de la commission SAE et matériel

Démission de Benoit LEDOUX du CA et de la commission SAE et Matériel

Démission de Magali PONS du poste de présidente, du CA et de la commission formation et compétition

Démission de Mathilde GROS du poste de secrétaire et du CA

Thierry et Benoit proposent de rester au CA jusqu'à mars 2023 si le nombre de candidatures pour le CA n'est pas suffisant. Une liste de potentiels volontaires est évoquée en séance pour leur en parler.

Un appel à candidature doit être réalisé avec un envoi des convocations de l'AG [action de Magali PONS]

Il est noté de rappeler que les parents d'aspaliens peuvent également rejoindre le CA.

## **2. Préparation de l'AG 2022**

### **2.1. Modalités d'organisation**

Date validée : 12 avril à 19h30

AG en présentiel : salle à réserver par secrétaire

### **2.2. Sujets à l'ordre du jour**

Passage en revue des diapos :

- Bilan et perspective du club
- Bilan financier 2021 et budget 2022
- Bilan et perspective de la commission sortie
- Bilan et perspective de la commission communication
- Bilan et perspective de la commission formation et compétition

Le CA valide le fait de faire + 30€ pour les membres de la Team compétition qui ont 2 cours par semaine au lieu de 1.

Le CA débat l'idée d'augmenter le nombre de cours jeunes 2022-2023 (mercredi matin et embauche d'un encadrant), ceci ayant un impact non négligeable sur la charge de travail des bénévoles. L'année 2022-2023 aurait pour objectif de stabiliser le club, ses activités et le nombre de membres.

Ce choix n'est pas acté, la discussion sera à reprendre lors des prochains CA.

## **3. Modalités d'organisation des évènements à venir**

### **3.1. La compétition régionale de difficulté à l'ASPALA du 7-8 mai**

Pour le démontage des voies :

- Tous les soirs de la 1<sup>e</sup> semaine des vacances

- Le samedi 30 avril, si possible

Stage jeunes maintenu la 1<sup>e</sup> semaine avec Philippe, mais la fin du stage doit se passer à l'extérieur.

Ouverture pour la compétition à partir du mardi 3 mai : ouverture sur 3 ou 4 jours

- ➔ Identification des ouvriers et organisation par la ligue (Charlotte LEMAIRE)
- ➔ C. LEMAIRE doit transmettre les contacts à Benoit pour organiser ensuite la réouverture avec si possible la même équipe

Jours de compétition le 7 et 8 mai : Entre 300 et 400 compétiteurs/visiteurs par jour

Remontage des voies du 9 au 14 mai : pas de grimpe et de cours

Organisation buvette : gestion par la commission événementielle

Actions à mener :

- Magali : relance les sponsors
- Benoit : Réalise les devis pour les nacelles et demande parmi les membres formés à la manipulation nacelle
- Commission communication : recherche d'un photographe pour couvrir l'évènement
- Mathilde : vérifie avec la mairie que le gymnase est réservé et disponible

### **3.2. Journée découverte du 27 mars**

La commission événementielle fait l'appel aux bénévoles.

La commission communication réalise une affiche et un paragraphe de communication pour la mairie puis le transmet à secrétaire et la commission événementielle.

La secrétaire fait une demande des barrières et de communication à la mairie.

### **3.3. Demandes diverses**

- **Bureau : Demande de membres pour participer à l'ouverture de nouvelles voies**

Il est demandé d'avoir réalisé une formation d'ouvreur – niveau ouvrier de club

- **Commission SAE et Matériel**

**>> Demande des coachs d'achat de matériel pour les ouvertures**

L'achat de matériel est validé en séance.

La commission EPI et SAE se charge de revenir vers Jérémie pour valider les achats et suivre l'avancement.

**>> Demande des coachs d'acheter des prises et volumes**

L'achat de matériel est validé en séance.

La commission EPI et SAE se charge de revenir vers Jérémie pour demander une liste d'achat avec budget.

- **Commission sortie : Mise à jour des règles d'organisation des sorties (fichier en annexe)**

Validation des modifications par le CA >> Olivier BONNEMAISON doit réaliser le document final.

#### **3.4. Organisation des dominicales**

Les invités non-licenciés avec licence découverte ne peuvent pas assurer ou grimper en tête.

Les invités licenciés sans passeport jaune ne peuvent pas assurer ou grimper en tête.

Les invités licenciés avec passeport jaune ou plus peuvent grimper en tête et assurer

➔ Pour identifier ces personnes, des bracelets papiers jaunes seront distribués [achat par le trésorier]